

Protocole sanitaire (Niveau 2)

1^{er} septembre 2021

1. Les cours

L'ensemble des cours prévus à l'emploi du temps est dispensé en présentiel.

2. Sens de circulation, organisation de la cour, accès aux toilettes

Chaque niveau de classe se voit attribuer une zone dans la cour (voir plan page 4).

Pour chaque zone, des toilettes et un abri sont identifiés et accessibles exclusivement par les élèves du niveau.

Durant la pause méridienne, les élèves stationnent dans leur zone dédiée à l'exception du passage à la restauration scolaire.

Des cheminements le long des bâtiments permettent les déplacements d'élèves.

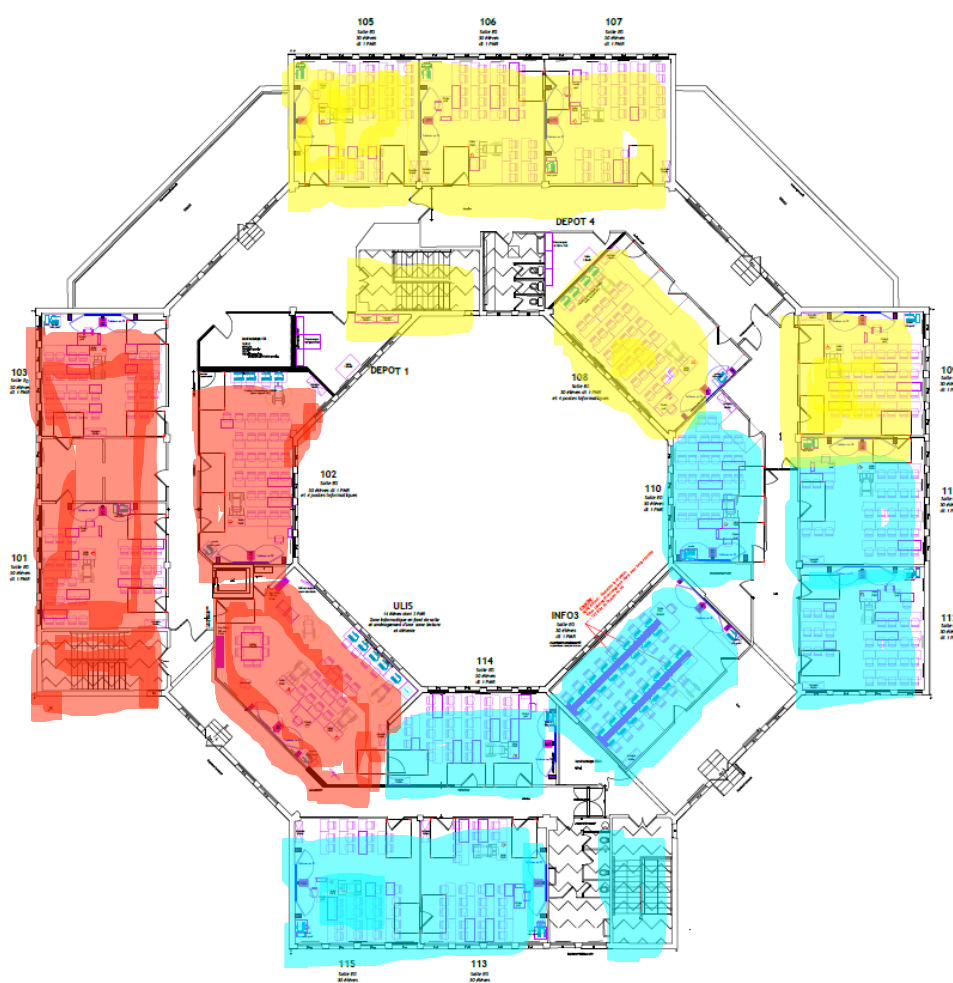
Dès la sonnerie, **les élèves rejoignent les emplacements dédiés à leur salle et se rangent.**

La montée à l'étage du bâtiment principal et donc l'accès aux salles de cours, se fait par un des 3 escaliers (jaune, rouge, bleu). L'accès à une salle se fait par un des trois escaliers (jaune, rouge, bleu) selon la zone dans laquelle elle se trouve.

3. Les salles de cours

Deux types de salle sont à distinguer :

- Les salles classiques qui se situent à l'étage du bâtiment principal (14) ou du bâtiment ALPHA (4).



Protocole sanitaire (Niveau 2)

1^{er} septembre 2021

Les salles spécialisées : salles de sciences situées au RDC du bâtiment principal (T1-T2-S1-S2-S3-S4) ; salles d'enseignements artistiques situées dans le bâtiment AGORA (ARTS PLASTIQUES – MUSIQUE) ; salle ULIS (étage du bâtiment principal) ; salles de permanence situées au RDC du bâtiment principal ; le Centre de Culture et de Connaissance situé au RDC du bâtiment AGORA.

Chaque salle possède un mode d'accès spécifique :

Pôle disciplinaire	Salles	Accès
Centre de Culture et de Connaissance	CCC	Porte CCC
Arts	Arts plastiques et Musique	Cour directement
Sciences de la vie et de la terre	S3-S4	Porte P
Sciences physiques	S1 – S2	Porte P
Technologie	T1-T2	Porte P
Lettres	A-B-C-D (ALPHA)	Cour
Mathématiques	105-106-107-108	Porte Hall + escalier jaune
Lettres	109	Porte CCC + escalier jaune
Langues	110-111-112-113-114-115	Porte CCC + escalier bleu
Histoire-géographie	101-102-103	Porte hall + escalier rouge
ULIS	ULIS	Porte hall + escalier rouge

4. Accès à la restauration scolaire et fonctionnement

L'accès à la restauration scolaire se fait, **dès l'appel de la classe au micro, depuis la zone**, en respectant les cheminements de circulation (voir plan annexe).

Les groupes d'élèves déjeunent par classe (Espaces réservés par classe espacés de 2 mètres).

A table, chaque élève mange en respectant une distanciation de 1 m par rapport aux autres élèves.

Les espaces de repas sont désinfectés entre deux services.

5. Accès et sortie de l'établissement

A son arrivée à l'établissement, l'élève entre immédiatement dans l'enceinte dès l'ouverture du portail et **se rend directement dans la zone réservée à son niveau de classe**.

L'attente, les regroupements aux abords de l'établissement sont proscrits.

6. Aération et désinfection des salles de classe

Les salles sont aérées :

- Le matin dès 7h00 et jusqu'à 8h30
- Durant chaque récréation.

Les salles sont entièrement nettoyées et désinfectées une fois par jour. Les zones de contact le sont plusieurs fois par jour.

7. Le port du masque

Pour les adultes et les élèves, le port du masque est obligatoire dans les bâtiments, dans les zones extérieures de la cour réservées aux cheminements ainsi que dans les transports en commun.

Protocole sanitaire (Niveau 2)

1^{er} septembre 2021

Les familles fournissent 2 masques dits « grand public » pour chaque journée de cours. Les élèves ½ pensionnaires changent de masque à l'occasion de leur passage à la restauration.

8. Le lavage ou désinfection des mains

À l'entrée dans chaque espace de l'établissement (salle de cours, salle de permanence, centre de culture et de connaissance, salle informatique, toilettes, salle de restauration scolaire, ...), le lavage de main ou la désinfection à l'aide de gel hydroalcoolique est obligatoire. Le matériel nécessaire est alors mis à disposition.

9. Activités physiques et sportives

Les activités physique et sportive se dérouleront, sans le port du masque, soit en extérieur soit dans le gymnase du collège. Dans ce dernier cas, une distanciation d'au moins 2 mètres est respectée.

10. Gestion de cas de suspicion COVID 19

- Une salle est prévue pour isoler l'élève ou l'adulte en attendant l'évacuation.
- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève, les parents sont immédiatement informés. Ces derniers doivent alors être prêts à pouvoir récupérer ou faire récupérer leur enfant sans délai.
- **Lorsqu'un cas positif apparaît dans une classe**, le protocole de contact-tracing est mis en œuvre : **les élèves identifiés comme « contact à risque » sont alors évincés à l'exception de ceux justifiant d'une vaccination complète.**

11. Le rôle essentiel des parents d'élèves

En complément des mesures mises en place au sein du collège, la collaboration des parents est essentielle. Elle se résume en quelques mesures complémentaires détaillées ci-dessous :

a. Avant de quitter le domicile pour venir au collège :

- Prendre la température le matin et garder à domicile de votre enfant en cas de doutes (elle doit se situer en dessous de 37,8° pour permettre l'accès de l'enfant au collège).
- Signaler immédiatement toute pathologie suspecte au collège.
- Rappeler régulièrement les gestes barrières et les gestes d'hygiène de base.
- Fournir deux masques par jour à chaque enfant (signaler au collège une éventuelle difficulté pour se procurer ce type de matériel).
- Fournir des mouchoirs jetables à votre enfant.
- Veiller à ce que le moins d'objet circule entre le collège et le domicile.

b. Arrivée des élèves

- Pour les arrivées en voiture, à pieds, à vélos... organiser la venue au collège de sorte que l'élève ne se présente pas avant 8h25 devant la grille. Cela permet ainsi une entrée échelonnée avec les arrivées de bus scolaires.
- Dès l'entrée dans le collège, l'élève rejoint son groupe dans la zone de cour prévue.

c. Pendant la journée de cours (8h30-17h00) au collège :

- S'assurer que son enfant vienne au collège avec le strict minimum de matériel.
- Rappeler l'importance de limiter les échanges d'objets avec d'autres élèves.
- Rappeler à son enfant qu'à sa sortie du collège, il ne doit pas stationner aux abords immédiats de l'établissement.

Protocole sanitaire (Niveau 2)

1^{er} septembre 2021

d. Après la journée de cours au collège :

- Limiter les rassemblements des parents et/ou des élèves aux entrées et sorties des élèves.
- Demander que votre enfant applique les gestes barrières dans les transports scolaires.

e. Accès au collège pour les parents

- L'accès à l'intérieur de l'établissement, pour les parents, n'est pas autorisé **sans prise de rendez-vous préalable.**

Protocole sanitaire

1^{er} septembre 2021

